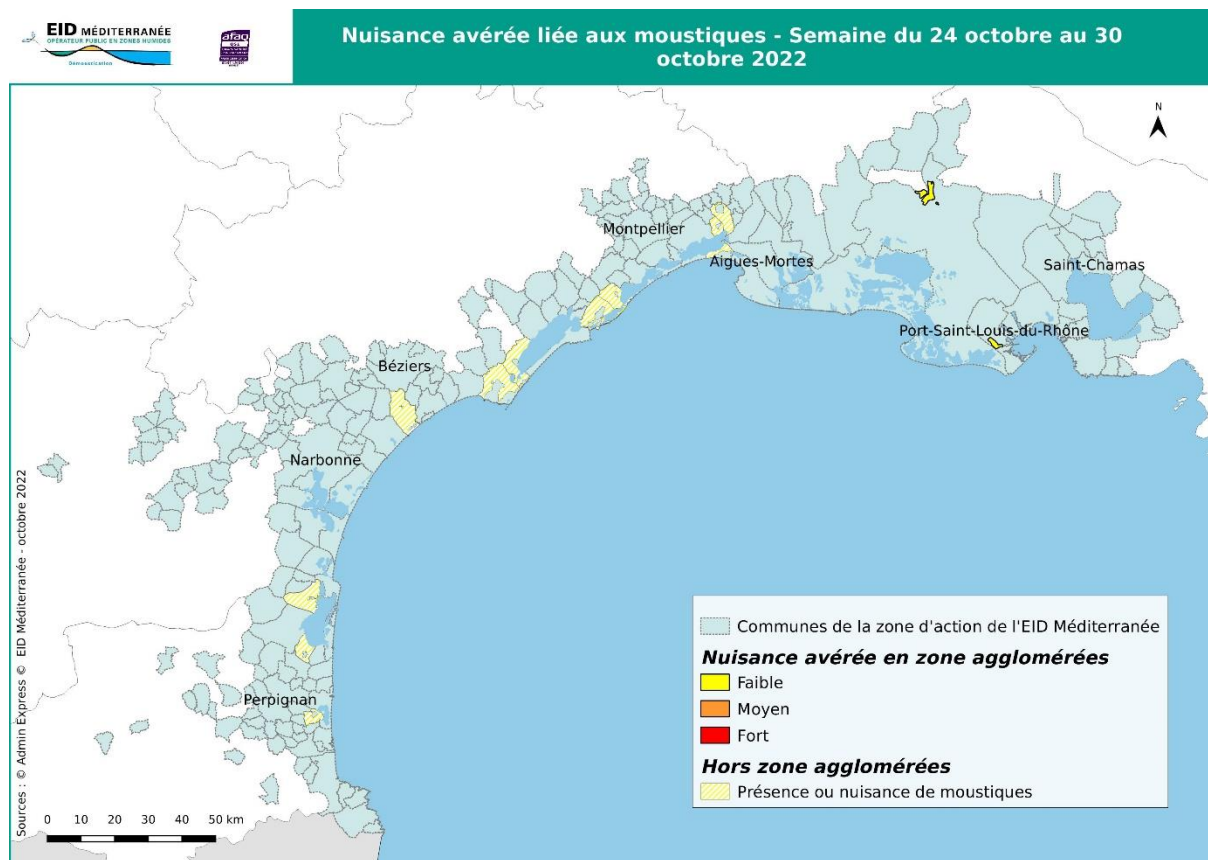


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 24 au 30 octobre 2022



Au cours de la semaine du 24 octobre 2022 :

En cette première semaine de vacances d'automne, les températures sont douces, largement au-dessus des normales de saison, le taux d'humidité est élevé et les vents de mer sont majoritairement faibles. Ce sont autant de facteurs favorables à la fois à la présence de moustiques adultes et aux activités extérieures.

Sous l'influence des vents de mer et sur environ 1 000 hectares de zones humides, des larves d'*Aedes caspius* et d'*Aedes detritus* ont été collectées.

Ainsi, près de 900 hectares de zones humides ont déjà été traités, par voie aérienne (89 %) et au sol (11 %).

Avec près de 29 000 hectares traités, la campagne 2022 se situe toujours au-dessus de la moyenne 2017-2021.

Si globalement les populations de moustiques « ruraux » sont bien contrôlées en zones humides, afin qu'ils ne génèrent pas de nuisances en zones urbanisées, les moustiques urbains *Culex pipiens* et *Aedes albopictus* (moustique-tigre) jouent les prolongations. En effet, ces deux espèces arrivant en fin de cycle annuel (présentes d'avril-mai à octobre-novembre) ne devraient pas être très gênantes, en conditions climatiques normales, à cette période de l'année. Mais le niveau élevé des températures actuelles les maintient à un niveau d'activité sensible pour les épidermes. C'est le moustique-tigre qui est principalement à l'origine de l'inconfort ressenti intra-muros, ces derniers temps. Sur le domaine public urbain, les gîtes les plus fonctionnels pour les larves de *Culex pipiens*, tels que comme les avaloirs pluviaux, restent sous surveillance.

À compter du 31 octobre 2022 :

La campagne 2022 n'est pas terminée et le contrôle des *Aedes* en zones humides se poursuit, d'autant que depuis le sud de l'Hérault jusqu'à Argelès-sur-Mer, ces zones humides littorales, soumises uniquement aux précipitations, étaient en majorité exondées ces derniers mois.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Plus de 550 hectares de zones humides ont été traités sur les territoires situés à l'embouchure du Grand-Rhône. L'efficacité des traitements est en phase de contrôle et les premiers retours sont plutôt satisfaisants. En secteurs urbanisés et à l'instar des autres départements, ce sont les moustiques-tigres qui se manifestent le plus.

- **Gard** : La situation générale est calme. Quelques moustiques *Aedes caspius* sont toujours présents dans les milieux naturels, mais ils sont écartés et aucune véritable nuisance n'est constatée, ni risque à signaler en zones agglomérées. La pression récente due à un coup de mer n'a pas généré d'éclosions notables en zones humides, une majorité des milieux étant déjà en eau.

- **Hérault** : Quelques *Aedes detritus* et *Aedes caspius* sont encore présents, mais sans provoquer de fortes gênes en zones urbaines. Le moustique-tigre est par contre encore très présent et nuisant en agglomération, en raison, notamment, de la douceur des températures.

- **Aude** : Les conditions météorologiques très clémentes profitent aux moustiques, particulièrement aux moustiques urbains les que le moustique-tigre *Aedes albopictus*, pas uniquement sur le littoral. En zones humides, les vents de mer font monter les niveaux d'eau et les fluctuations requièrent des prospections régulières, afin de déterminer avec précision les aires à traiter contre les larves d'*Aedes detritus*. Les derniers traitements par hélicoptère et au sol ont obtenu de bons résultats globaux.

- **Pyrénées-Orientales** : Concernant les secteurs ruraux, suite à un coup de mer, des traitements ont été effectués par hélicoptère et par engins chenillés. Les résultats constatés sont satisfaisants. Cependant, une légère nuisance résiduelle est possible dans certaines communes proches des étangs de Canet et de Salses. En grande majorité, les sollicitations enregistrées en zones urbanisées concernent des nuisances dues au moustique-tigre. Celui-ci est toujours présent et actif, compte tenu du temps actuel.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 31 octobre au 6 novembre 2022

